



RIOCM

REGROUPEMENT INTERSECTORIEL DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES DE MONTRÉAL

Les conséquences du sous-financement des organismes communautaires montréalais



**Des conclusions qui appellent
à la mobilisation**

Rapport du RIOCM sur le sous-financement des organismes communautaires de Montréal



En septembre 2014, 183 organismes ont répondu au sondage du RIOCM.

La problématique du sous-financement des organismes communautaires à travers le Québec est connue depuis longtemps.¹ Ceux-ci réclament d'ailleurs depuis plusieurs années un rehaussement considérable de leur financement à la mission afin de pouvoir répondre adéquatement aux besoins grandissants de la population.

Avec les politiques d'austérité que s'obstine à vouloir mettre en œuvre le gouvernement Couillard, et ce malgré que leur inefficacité ait été démontrée à maintes reprises, il serait fort surprenant que les choses s'améliorent. En effet, l'austérité a contribué dans plusieurs pays à affaiblir les services publics, hausser le chômage, accentuer la précarité des travailleurs et travailleuses, créer davantage de pauvreté et d'inégalités, puis freiner en fin de compte la relance économique à laquelle elle devait participer.

Au cours de l'été dernier, plusieurs organismes communautaires ont défrayé les manchettes pour dénoncer les effets du sous-financement sur leur capacité à offrir des services adaptés aux demandes des personnes qu'ils rejoignent. Dans un tel contexte, le Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal (RIOCM) a voulu documenter la situation des groupes montréalais en ce qui a trait aux conséquences de leur sous-financement. Ainsi, un sondage leur a été envoyé afin d'obtenir leurs témoignages.



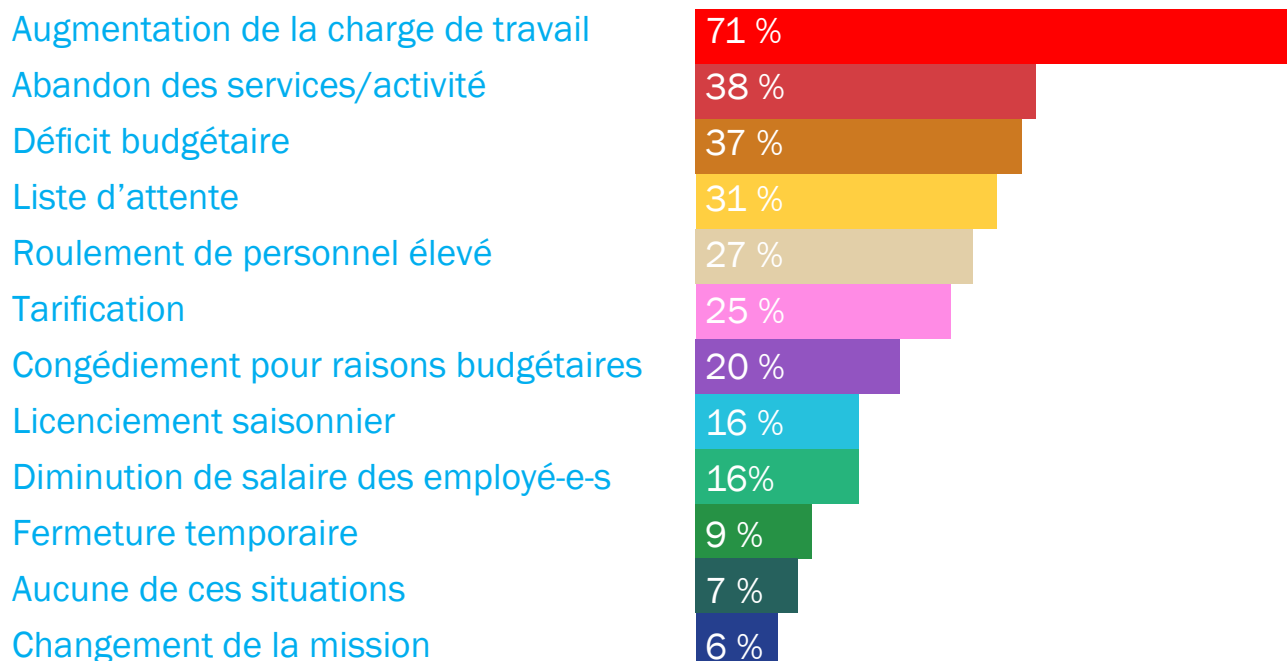
Québec, 24 octobre 2013 - Manifestation pour le rehaussement du financement à la mission des organismes communautaires

Confirmant l'importance de l'enjeu et l'urgence de la situation, 183 organismes ont pris le temps de répondre aux questions qui leur ont été posées afin de nous faire part de leurs préoccupations. Nous vous présentons donc ici l'analyse des données recueillies. Celles-ci viendront appuyer nos revendications pour le rehaussement du financement à la mission des organismes communautaires de la région de Montréal dans le cadre des diverses actions qui auront lieu dans les prochaines semaines.

¹ Voir à ce propos les recherches de l'IRIS et du RACOR citées en page 8.

Résultats : des effets lourds de conséquences

Conséquences subies par votre organisme découlant de son sous-financement



L'augmentation de la charge de travail : un constat partagé

Dans un premier temps, il est à noter que 93% des organismes ayant répondu affirment subir d'une manière ou d'une autre des effets liés à leur sous-financement. Parmi les principales conséquences ressenties, 71% des groupes ayant répondu au sondage disent avoir constaté une augmentation de la charge de travail de leurs employé-e-s et/ou bénévoles, notamment en raison de l'augmentation des besoins des populations desservies. Diverses raisons semblent expliquer cette situation. D'un côté, l'accroissement des inégalités sociales et l'appauvrissement de la population font en sorte que de plus en plus de personnes ont désormais recours aux organismes communautaires. Ajouté à cela, le désengagement de l'État en ce qui a trait à la prestation des services publics a aussi pour effet d'augmenter le nombre de personnes qui doivent se tourner vers le milieu communautaire pour obtenir l'aide dont elles ont besoin. De plus, les problématiques auxquelles ces personnes font face se multiplient et sont de plus en plus complexes. Ce faisant, les organismes auraient besoin de ressources supplémentaires pour répondre adéquatement aux demandes qui leur sont formulées.

93% des groupes disent subir des conséquences en lien avec leur sous-financement.



Le recours à diverses stratégies

Or, plusieurs organismes communautaires ont vu leur financement stagner, voire même diminuer au cours des dernières années en raison de la faible indexation du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) et des compressions effectuées par certains bailleurs de fonds. Puisque les coûts de toute sorte qu'ils doivent défrayer pour mener à bien leur mission ont augmenté plus rapidement que leurs revenus, les groupes ont de plus en plus de difficulté à joindre les deux bouts. Ainsi, ils doivent trouver des solutions pour équilibrer leur budget, un exercice qui passe souvent par le non-remplacement du départ d'un-e employé-e en congé prolongé, ce qui a bien sûr pour conséquence d'alourdir la tâche des autres membres du personnel. De plus, le recours à des stagiaires gagne en popularité. Si cela constitue une pratique économique, la formation de ces stagiaires est constamment à refaire puisque ce sont des personnes qui ne restent pas très longtemps au sein de l'organisme.

Pour pallier le manque de financement à la mission, les organismes doivent aussi faire appel à un nombre grandissant de bailleurs de fonds. Puisque ceux-ci financent surtout de manière non-récurrente ce qu'ils considèrent comme des projets novateurs, les groupes doivent passer plus de temps à mettre sur pied de tels projets et à faire la reddition de compte que requiert l'obtention de chacune des subventions qu'ils sont en mesure d'aller chercher. Ce faisant, les projets développés sont de plus en plus influencés par les orientations des bailleurs de fonds, qui ne sont pas toujours compatibles avec la mission ou le mode de fonctionnement des organismes. Les exigences des bailleurs de fonds ont d'ailleurs amené 6% des répondants à notre sondage à modifier leur mission de base pour mieux cadrer dans leurs critères de sélection. Comme source alternative de financement, d'autres groupes optent pour l'autofinancement en organisant leur propre levée de fonds. Encore une fois, il s'agit là d'une pratique qui alourdit considérablement la tâche de l'équipe de travail et qui ne donne malheureusement pas à tout coup les résultats escomptés.

En devant multiplier les sources de financement, les organismes se retrouvent vulnérables aux orientations des bailleurs de fonds. Cela affecte directement leur autonomie.



Un changement dans les services offerts

Un autre impact du sous-financement des organismes communautaires montréalais est l'abandon de certains services ou de certaines activités par 38% des groupes sondés. Parmi les activités et services mis de côté, on retrouve, entre autres, le soutien en logement social, le travail de rue, le service de répit, de relation d'aide individuelle ou encore de thérapie de groupe, le soutien à domicile pour les personnes âgées ou handicapées, l'aide aux devoirs, les activités parascolaires, etc.

Pour être en mesure de maintenir certains de leurs services, un groupe interrogé sur quatre (25%) a dû instaurer une forme de tarification. Ainsi, des frais ou une contribution volontaire sont parfois demandés pour obtenir la carte de membre d'un organisme, pour participer à des activités de formation, de sensibilisation ou de prévention, pour prendre part à des sorties ou pour recevoir des services d'hébergement, d'aide alimentaire, de répit ou de soutien. Enfin, près d'un groupe sur trois (31%) doit placer ses membres sur une liste d'attente variant de quelques jours à plus d'un an pour participer à diverses activités sportives et culturelles ou pour recevoir des services de répit, d'hébergement, d'accompagnement, de soutien psychosocial, de réinsertion sociale, d'insertion professionnelle ou encore de soutien à domicile.

Des emplois précaires

Malgré tous les efforts déployés par les organismes communautaires montréalais, notre sondage a révélé que 37% des répondants se trouvent en situation de déficit budgétaire. Parfois dû à des difficultés récurrentes ou à des circonstances ponctuelles, le manque à gagner varie de quelques centaines de dollars à quelques centaines de milliers. Pour corriger le tir ou pour éviter de se retrouver dans une telle situation, 20% des groupes répondants ont dû se résoudre à congédier un-e employé-e de manière permanente, alors que 16% l'ont fait pour une période temporaire au cours de la dernière année.

20% des groupes ont dû congédier un-e employé-e de manière permanente.



Des conditions de travail qui se détériorent

Le sous-financement des organismes communautaires affecte donc grandement leur personnel, notamment en ce qui a trait aux conditions de travail. Parallèlement à l'augmentation de leur charge de travail, le salaire des employé-e-s de nombreux groupes n'a pas été indexé depuis bien longtemps. Dans un nombre assez important de cas, des employé-e-s ont vu leur nombre d'heures travaillées réduit, se sont fait retirer des avantages sociaux ou ont tout simplement subi une diminution salariale. Au cours des dernières années, 18% des organismes ayant répondu au sondage ont aussi vu un ou des membres de leur personnel s'absenter pour cause d'épuisement professionnel. En raison de la précarité des conditions de travail au sein du milieu communautaire, 27% des organismes affirment avoir de la difficulté à garder leurs employé-e-s et doivent composer avec un taux de roulement de personnel élevé.

Des organismes au bord de la fermeture

Pour certains groupes montréalais, la situation est critique au point où le CA envisage sérieusement la fermeture. Pour 9% des organismes, la survie passe par des périodes de fermeture temporaire. Dans certains cas, les employé-e-s acceptent même de travailler bénévolement pour assurer le maintien des activités.

FERMÉS

**POUR CAUSE
D'AUSTÉRITÉ**



Un appel à la mobilisation

Face au portrait de la situation que nous permet de dresser les témoignages recueillis par le biais de notre sondage et dans un contexte où le gouvernement réitère presque chaque jour sa promesse de sabrer les services publics, le RIOCM encourage ses membres à se mobiliser. En septembre dernier, une première action en ce sens a eu lieu, alors que plusieurs organismes se sont présentés au CA de l'Agence de santé et de services sociaux Montréal pour parler de leur situation. D'autres actions auront lieu dans les prochaines semaines pour revendiquer le rehaussement du financement à la mission des organismes communautaires qui se fait attendre depuis trop longtemps!





Ce sondage a été réalisé du 25 août au 4 septembre 2014. Il s'agit d'un sondage en ligne. Il a été distribué aux organismes communautaires de Montréal par l'entremise de la liste courriel du RIOCM; celle-ci comprenant à la fois des organismes membres et d'autres non-membres. Les répondants avaient la possibilité de répondre de manière anonyme.

Méthodologie



D'autres recherches récentes sur le sujet :

Serge Chevalier, Daniel Latulippe et Julie Nicolas. « Portrait montréalais des besoins de la population et du milieu communautaire : une équation à revoir ! ». Réseau Alternatif et Communautaire des ORganismes en santé mentale de l'Île de Montréal (RACOR en santé mentale) et Collectif, Montréal, 2013.

<http://racorsm.com/besoins-de-la-populationportrait-du-milieu-communautaire>

Julie Depelteau, Francis Fortier et Guillaume Hébert. « Les organismes communautaires au Québec : Financement et évolution des pratiques ». Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS), 2013.

<http://www.iris-recherche.qc.ca/wp-content/uploads/2013/08/Communautaire-WEB-02.pdf>

Conception :

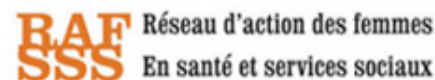
RIOCM 2014

Rédaction : Marie-Chantal Locas

Révision : Sébastien Rivard

Mise en page : Bruno Laprade

Ce rapport a été effectué en collaboration avec
les regroupements régionaux en santé et services sociaux de Montréal :





RIOCM

REGROUPEMENT INTERSECTORIEL DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES DE MONTRÉAL

753, avenue du Mont-Royal Est
Montréal (Québec) H2J 1W8
Téléphone : 514 277-1118
Courriel : info@riocm.ca